

PROTECTION & EXPLOITATION DE TERRITOIRES FAUNIQUES

Guide de chasse et pêche, Auxiliaire de la faune



DEP 1 320 h

Conditions d'admission

Préalables académiques	Préalables fonctionnels	
16 ans ou +	18 ans ou +	16 ans ou +
4e Secondaire ou + (FRA-ANG-MAT)	TDG + FRA 308 (2102)	AENS

En suivant ce programme chez nous, tu bénéficieras des avantages suivants :

Une **forêt d'enseignement** et un **terrain de piégeage** giboyeux de grandes dimensions.

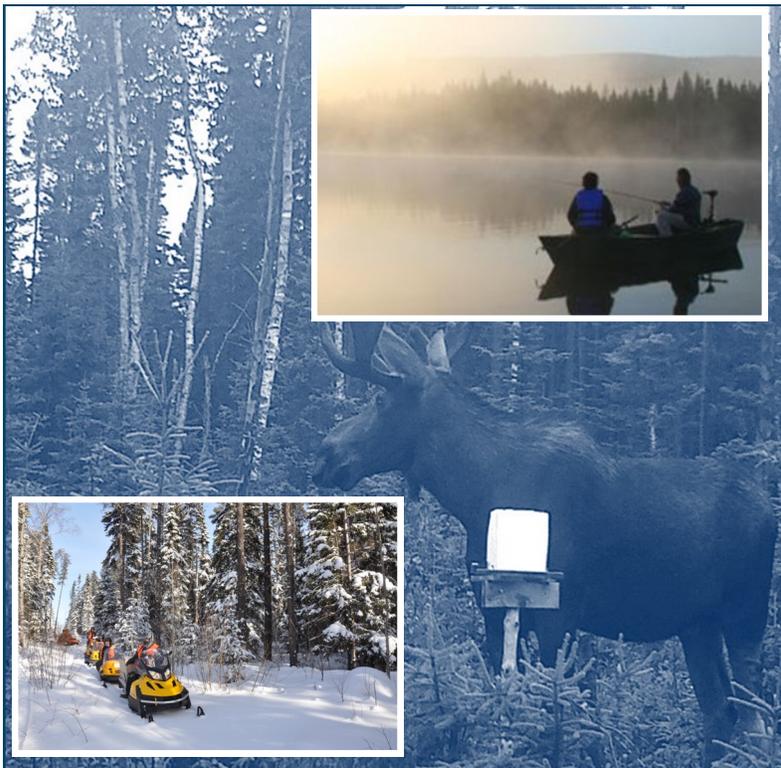
Des **enseignants qualifiés** qui te permettront d'obtenir les diverses certifications nécessaires au travail dans le domaine faunique.

Un **taux de placement** en région supérieur à la moyenne québécoise, tant en pourvoirie que pour les parcs, réserves, entreprises de services ou commerces spécialisés.

Des sorties fréquentes en forêt pour apprendre à maîtriser les techniques de vie en forêt, les procédures d'assistance aux usagers, les méthodes de prélèvement faunique et de surveillance du territoire.

Plus de détails sur le Centre et le programme d'études

cfh.csharricana.qc.ca



Les diplômés en Protection et exploitation de la faune maîtrisent les compétences nécessaires pour :

Accueillir, accompagner, encadrer et guider des chasseurs, des pêcheurs et autres usagers du milieu forestier lors d'activités structurées en forêt.

Utiliser et entretenir les équipements et véhicules légers utilisés pour le travail en forêt.

Préparer les bâtiments et les infrastructures en début de saison, en effectuer l'entretien et en assurer la fermeture en fin de saison.

Faire observer et appliquer les règles de chasse et de pêche. Faire respecter les règles de protection de l'environnement et des forêts.

Assurer la surveillance de territoires fauniques et en encadrer l'exploitation.

Contenu du programme

www.inforoutefpt.org



PROTECTION & EXPLOITATION DE TERRITOIRES FAUNIQUES - DEP 1 320 h



Ce programme vous intéresse?

Attitudes et intérêts requis

Tu adores la nature et les animaux tout en étant ouvert aux activités de gestion et exploitation des ressources fauniques.

Tu aimes le travail au public et servir la clientèle.

Tu fais preuve d'entregent et de tact, tu démontres de la facilité à communiquer verbalement avec des étrangers.

Tu aimes le travail bien planifié tout en étant capable de t'adapter rapidement aux imprévus.

Tu recherches un travail en milieu forestier, tout en étant prêt à travailler selon des horaires atypiques.

Aptitudes requises

Tu as un solide sens de l'observation et bonne capacité déductive.

Tu es autonome et débrouillard.

Tu as une bonne perception des distances et du mouvement. La perception des couleurs n'est pas essentielle tout en se révélant un atout.

Tu es habile de tes mains et bien coordonné.

Tu es en bonne condition physique, suffisante pour te déplacer et porter couramment des charges de 10 à 20 kg sur tout type de terrain dans des conditions de climat variées.



Soutien aux études

Possibilité d'**hébergement gratuit** en résidence étudiante (chambres en occupation double).

Aide financière du MEES et de ton CLE local

Périodes d'aide et de soutien à l'apprentissage

Disponibilité d'une travailleuse sociale.



Pour informations supplémentaires

René Roy

819 732-3223 poste 3378

royr@csharricana.qc.ca



Taux de diplomation: Élevé

Perspectives d'emploi: Restreintes **

Salaire horaire médian: 17 à 20 \$

** La majorité des emplois disponibles sont saisonniers et à horaires atypiques

Le saviez-vous ???

Principaux employeurs :

- Pourvoiries, territoires fauniques sous bail (ZEC)
- Réserves fauniques, parcs
- Commerces spécialisés en plein air, chasse & pêche.

Particularités du métier :

- Les activités fauniques en région génèrent **89 M\$** en retombées annuelles pour **1 575 emplois** dans la région.
- En 2015, plus de 80% des nouveaux diplômés étaient en emploi pour un salaire moyen de 560 \$ par semaine.
- Le travail est **saisonnier**, caractérisé par de longues journées de travail suivies de périodes plus tranquilles. Les conditions de travail varient beaucoup entre employeurs.
- Les diplômés concilient souvent un 2^e emploi pour combler l'année de travail.



Reconnaissance
des acquis et
des compétences